



L'EURO : UNE CHANCE POUR LA FRANCE ?

Dîner-débat avec

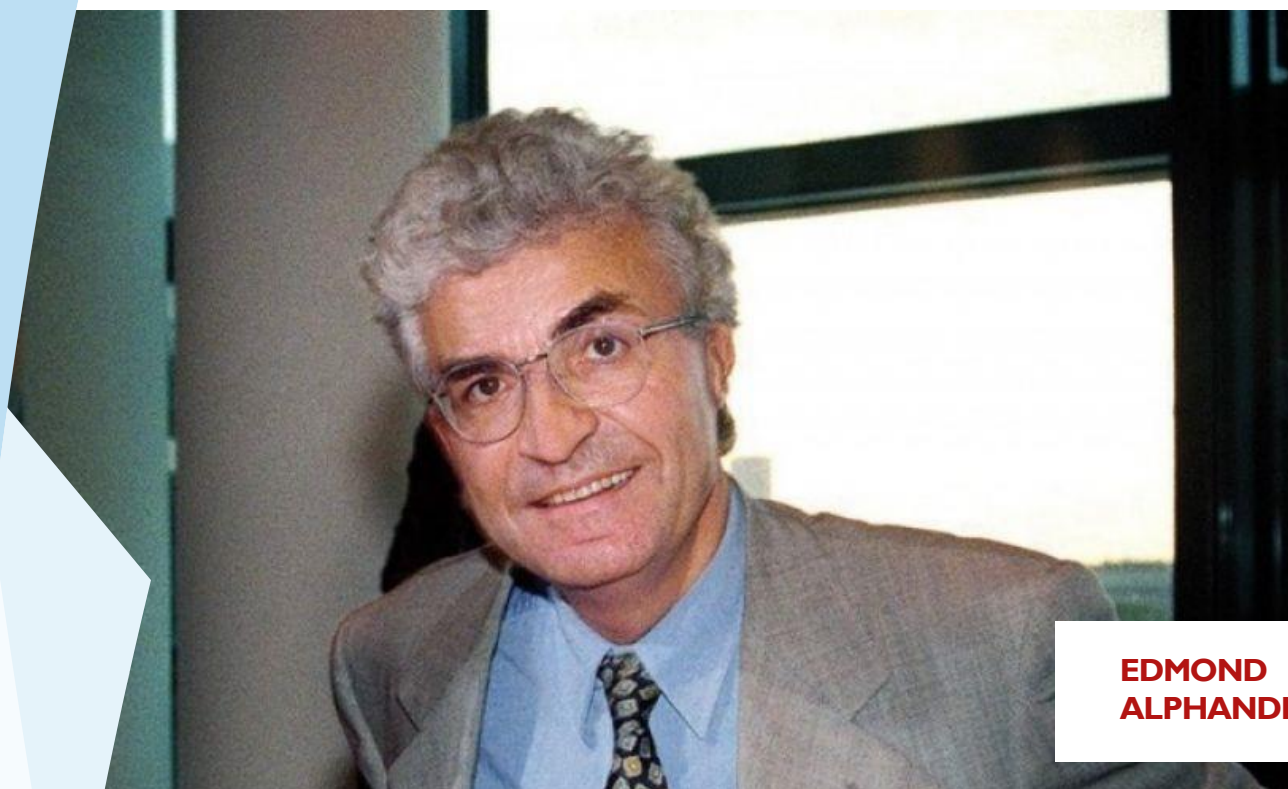
Edmond ALPHANDERY

Ancien ministre de l'Economie et des Finances


**STRATEGIES
FRANCAISES**

Club de réflexion

MERCREDI 11 OCTOBRE 2000



**EDMOND
ALPHANDERY**

PARCOURS

Il étudie à l'Institut d'études politiques de Paris (Bourse Fulbright (1967-1968)) puis à l'Université de Chicago et est agrégé d'économie politique en 1971.

Docteur d'État en sciences économiques, professeur émérite à l'Université Paris II - Panthéon Assas, il est député UDF de Maine-et-Loire de 1978 à 1993.

Conseiller général du Canton de Longué-Jumelles (Maine-et-Loire) de 1976 à mars 2008, Président du conseil général de Maine-et-Loire (1994-1995) il fut maire de Longué-Jumelles (Maine-et-Loire) de 1977 à mars 2008.

Il a été ministre de l'Économie de 1993 à 1995 au sein du gouvernement Balladur. Il a eu pour directeurs de cabinet Christian Noyer, plus tard gouverneur de la Banque de France puis Patrice Vial, ancien inspecteur général des finances.

Les principaux faits notables de son mandat sont :

- émission d'un grand emprunt 6 % (succès : 110 milliards de francs de souscription en partie dû à la possibilité de convertir ses titres en actions des sociétés en voie de privatisation) ;
- loi du 19 juillet 1993 : programme de privatisation (Crédit local de France, Rhône-Poulenc, Banque nationale de Paris, Elf-Aquitaine, l'Union des assurances de Paris, Seita) ;
- augmentation de la participation de l'État dans le capital de Renault ;
- plan de restructuration d'entreprises publiques en situation financière critique (Air France, Crédit lyonnais) ;
- modification du statut de la Banque de France (loi du 4 août 1993) ;
- stimulation de la consommation des ménages (prime de l'État pour l'achat de véhicules automobiles neufs) ;



**1993-
1995**

**Ministre de
l'Économie**



LES ETAPES CLES DE SON PARCOURS

- développement de l'épargne (ouverture du marché des obligations assimilables du Trésor aux particuliers) ;
- participation aux négociations finales du Cycle d'Uruguay qui aboutissent, avec le traité de Marrakech (15 avril 1994), à la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ;
- convainc les pays membres de la zone franc d'accepter une dévaluation substantielle du franc CFA ;
- publication du code de la consommation.

Autres activités :

- Président d'EDF de 1995 à 1998
- Administrateur du think tank Les Amis de l'Europe

STRATEGIES FRANCAISES

Conférencier :- Edmond Alphandery

Né le 2 septembre 1943 à Avignon.

Statut :

Président du Conseil de Surveillance de CNP Assurances, ancien Ministre de l'Economie (1993-1995).

Diplômes :

- Agrégé d'Economie Politique,
- Docteur d'Etat en Sciences Economiques,
- Diplômé de l'IEP de Paris.

PUBLICATIONS :

Edmond Alphandéry est l'auteur de :

Les politiques de stabilisation (1974),
Cours d'analyse macroéconomique (Economica, 1976),
Analyse monétaire approfondie (1978),
Le Piège (Albin Michel, 1986),
La Réforme obligée (Grasset, 2000).

Parcours :

- 1998--- : Président du Conseil de Surveillance de CNP Assurances.
- 1995-1998 : Président du Conseil d'administration d'Electricité De France.
- 1994-1995 : Président du Conseil Général du Maine-et-Loire.
- 1993-1995 : Ministre de l'Economie.
- 1992-1993 : Président du Conseil de surveillance de CNP Assurances.
- 1991 : Vice-Président du Conseil Général du Maine-et-Loire.
- 1988-1993 : Membre de la commission de surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignations.
- 1988-1992 : Président de la Commission supérieure de la Caisse nationale de prévoyance.
- 1978-1993 : Député du Maine-et-Loire.
- 1977--- : Maire de Longué-Jumelles.
- 1976--- : Conseiller général du Maine-et-Loire.
- 1975 : Professeur associé à l'Université de Pittsburgh.
- 1975-1993 : Professeur d'économie politique à l'Université de Paris II.
- 1972-1974 : Maître de conférences à l'Université de Nantes, puis doyen de la faculté de sciences économiques de Nantes.
- 1969-1971 : Chargé de cours à la faculté de droit d'Aix-en-Provence, et à l'Université de Paris IX-Dauphine. . **Spécialités** :Spécialiste d'économie politique.

Associations :

Membre du Conseil Consultatif de la Banque de France, et de la société énergétique allemande RWE AG, et Fondateur (en 1999) de l'Euro Group (composé de personnalités de l'Union européenne, venues d'horizons divers, ce groupe se propose d'évaluer les conséquences de la politique monétaire conduite par la Banque Centrale européenne, dans une optique européenne).

Prix :

Chevalier de la Légion d'Honneur.



**STRATEGIES
FRANCAISES**

Club de réflexion

LE CLUB STRATEGIES FRANCAISES

LE CLUB *stratégies françaises*

Le club de réflexion STRATEGIES FRANCAISES, fondé en 1997, cherche à rapprocher la République des citoyens, c'est-à-dire faciliter l'appropriation des sujets de société par les citoyens à l'occasion de rencontres et débats avec les acteurs et les penseurs de notre temps.

L'ambition d'un tel projet s'appuie notamment sur :

- Le choix de recevoir, de dialoguer, de confronter ses idées avec toutes les tendances de la vie politique française voire internationale, sans esprit partisan,
- La passion pour le destin de la France, dans le monde, dans l'Histoire, dans une perspective d'avenir,
- Le goût pour les rencontres inédites et l'échange de convictions.

Ces "stratégies françaises" sont celles des femmes et des hommes que nous rencontrons au fil des dîners-débats, des stratégies tournées vers le monde, vers la transformation de notre société et vers une meilleure vision de notre histoire et de notre avenir.

Le club stratégies françaises est dirigé et animé par Xavier Fos.



Xavier Fos

président de *stratégies françaises*

DES DEBATS ET DES RENCONTRES AUTOUR DE 4 THEMES



COMPRENDRE ET METTRE EN PERSPECTIVE LES STRATEGIES FRANCAISES

Depuis 1997, le club de réflexion *stratégies françaises* cherche à comprendre les voies et possibles de la politique française et de ses influences culturelles.

- ❖ **Réformes** : comprendre les enjeux, analyser les stratégies, décrypter les possibles.
- ❖ **Mondialisation** : face à son mouvement, analyser les évolutions et les conséquences, pour anticiper.
- ❖ **Questions de société** : analyser les débats qui animent la société et la transforment.
- ❖ **Histoire** : analyser à travers l'Histoire les stratégies individuelles ou collectives, pour comprendre.

Quelques rencontres du club de réflexion :

- ❖ **Réformes** : Jacques Attali, Jean-Paul Huchon, Camille Pascal, Yves Guéna, Michel Crozier, Eric Woerth, Michel Charasse, Corinne Lepage, Edmond Alphandéry, Edith Cresson, Pierre Truche, Roseline Bachelot...
- ❖ **Mondialisation** : Général Barrera, Hubert Védrine, Marie-France Garaud, François Heisbourg, Pierre Messmer, Jean-Bernard Raimond, Thierry de Beaucé, Jean-Pierre Chevènement...
- ❖ **Questions de société** : Jean-Marie Bockel, Julia Kristeva, Jean-Michel Fauvergue, Danielle Mitterrand, Jacques Vergès, Edgar Morin, Jean-Louis Bruguière, Claude Bessy, Jean-Michel di Falco, Gilles Clément, Jacques Séguéla, ...
- ❖ **Histoire** : Michel Winock, Daniel Cordier, Emmanuel de Waresquiel, Simone Bertière, Rémi Brague, Jacques-Alain de Sédouy, Jean-Noël Jeanneney...

Présentation

RENCONTRES RECENTES *stratégies françaises*

CLUB DE REFLEXION
JUN 2018
STRATEGIES FRANCAISES

Jacques ATTALI
Ecrivain, essayiste

La stratégie maritime de la France

L'an 1 de la présidence Macron

Les menaces sur l'économie mondiale

CLUB DE REFLEXION
FEBVRIER 2017
STRATEGIES FRANCAISES

Les hommes du RAID

L'attaque pour sauver les otages de N'guyen Cachon, patron de Vincennes

Dans l'enfer du Bataclan

Jean-Michel FAUERGUE
Chef du RAID de 2013 à 2017

CLUB DE REFLEXION
SEPTEMBRE 2016
STRATEGIES FRANCAISES

Jean-Paul HUCHON
Président Conseil régional Ile de France de 1998 à 2015

Le macronisme et la verticalité du pouvoir

Une vie de collaboration avec Nicolas Sarkozy

Les réactions à la tête de la Région

CLUB DE REFLEXION
JANVIER 2018
STRATEGIES FRANCAISES

La victoire de l'ambassadeur

Les pièges de l'islam des Oughals

Une guerre contre le djihadisme dans le désert

Général Bernard BARRERA
Responsable opération Serval au Mali

CLUB DE REFLEXION
AVRIL 2018
STRATEGIES FRANCAISES

Michel WINOCK
Historien

Le sentiment profond de décadence

Le roman du pouvoir à l'Élysée

Le fléau du 35 Foubourg Saint Honoré

L'art du discours et de la communication présidentielle

CLUB DE REFLEXION
MARS 2018
STRATEGIES FRANCAISES

Pierre-Louis BASSE
Conseiller « Grands Événements » du président François Hollande

Le roman du pouvoir à l'Élysée

Le fléau du 35 Foubourg Saint Honoré

L'art du discours et de la communication présidentielle

CLUB DE REFLEXION
MARS 2018
STRATEGIES FRANCAISES

Jean-Pierre CHEVENEMENT
Débat

L'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac

Structuration de la lutte antiterroriste

Franx politiques de l'affaire

CLUB DE REFLEXION
MARS 2018
STRATEGIES FRANCAISES

Roger MARION
Ancien responsable Division nationale antiterroriste

L'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac

Structuration de la lutte antiterroriste

Franx politiques de l'affaire

CLUB DE REFLEXION
FEBVRIER 2018
STRATEGIES FRANCAISES

L'influence étrange de Patrick Buisson

Au cœur d'une campagne présidentielle

Les derniers secrets du quinquennat

Camille PASCAL
Ancienne conseillère de Nicolas Sarkozy

CLUB DE REFLEXION
MARS 2018
STRATEGIES FRANCAISES

Le combat de la loi NPST

Une campagne présidentielle difficile

La campagne de vaccination H1N1 : comment gérer une crise sanitaire

Roselyne BACHELOT
Ancien ministre de la Santé

CLUB DE REFLEXION
MARS 2018
STRATEGIES FRANCAISES

Jacques-Alain de SEDOUY
Ambassadeur Jordanie, Mexique, Danemark

Leçons sur le Concert européen

CLUB DE REFLEXION
MARS 2018
STRATEGIES FRANCAISES

Maistrin, actualité d'un homme d'État

Pouvoir et réformes

Mazarin, entre Louis XII et Louis XIV

Simone BERTIERE
Historienne



LES THEMES DE LA RENCONTRE AVEC EDMOND ALPHANDÉRY



**STRATEGIES
FRANCAISES**

Club de réflexion

PDG EDF = François Roussey -

LUNDI 20 MARS 2000

LIVRES

Laurence Chavane et Daniel Tacet

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Un temps béni pour réformer la France

Jean-Pierre Robin

Depuis que Lionel Jospin, un beau soir de l'été 1999, a parlé d'un retour du plein-emploi, les Français se sont mis à espérer. Avec de bonnes et de mauvaises raisons. D'un côté, la révolution technologique, à l'instar de la machine à vapeur, du chemin de fer ou de l'électricité, est l'augure d'un long cycle de prospérité sur plusieurs décennies. De l'autre, la réduction annoncée de la population active, liée au déclin de la démographie, devrait nous assurer « la fin du chômage » en 2010.

Cette nouvelle donne peut également servir d'alibi et nous inciter à « faire l'économie des

réformes ». Or plus que jamais l'Etat, les régimes sociaux en particulier, mais aussi les institutions politiques, doivent s'adapter. Economiste, ancien ministre de l'Economie du gouvernement Balladur, président d'EDF pendant deux ans, Edmond Alphandéry dénonce paternelle attitude. Jouir des « délices de Capoue » que nous apporte le retour de la croissance serait un leurre, alors que nos partenaires acceptent de s'adapter à ce nouveau monde, celui de la concurrence.

L'auteur sait mieux que quiconque combien la réforme est difficile en France. De son expérience ministérielle de 1993 à 1995, il cite ce qu'il appelle « les trois réformes pièges » : la reprise des privatisations, l'indépendance de la Banque

de France et la réforme de la Caisse des dépôts. Cette dernière n'a pu se faire, le projet n'étant pas « encore mûri ».

La réputation de la société française à accepter le changement est patinée. Depuis le milieu des années 80, l'excès de dépenses publiques est considéré comme un lourd handicap admis par une majorité de l'opinion. Mais, alors qu'en 1991 la France et le Canada avaient le même niveau de dette - 51 % du PIB (produit intérieur brut) -, le Canada était revenu à 43 % en 1997 et la France à 54 %.

Edmond Alphandéry n'est pourtant pas pessimiste. La disparition de l'inflation, la construction européenne et l'euro ont su « recueillir le soutien d'une vaste partie de



l'opinion publique ». Toute réforme structurelle a besoin d'un aiguillon. Or il existe, c'est l'euro, « le maître des réformes ». Le raisonnement se confirme jour après jour : la monnaie européenne est un formidable facteur de transparence qui met les entreprises et les Etats en compétition, sur la fiscalité comme sur les prix.

Le titre de l'ouvrage *La Réforme obligée, sous le soleil de*

l'euro prend tout son sens. Certains diront « le soleil de Satan ». Pour Alphandéry, l'euro est porteur de grandes promesses, comme « l'aurore aux doigts de rose » des anciens Grecs. Ses prières de réformes s'étendent à nos institutions. Fort de son expérience qui lui a appris combien l'absence d'horizon est fatale pour un gouvernement réformateur, il propose de transférer le pouvoir de dissolution de l'Assemblée du chef de l'Etat au premier ministre, pour redonner à ce dernier la maîtrise de son temps. Une VI^e République adaptée à l'Europe et à la nouvelle économie. ■

La Réforme obligée
par Edmond Alphandéry
Grasset, 296 p., 129 F.

STRATEGIES FRANCAISES

Edmond Alphandéry - La réforme oblique -
Sous le soleil de l'Euro.

1. La logique de l'Euro.

Le 1^{er} janvier 1999, l'euro devient une réalité. Après les luttes qui avaient culminé en France avec le référendum de Maastricht en 1992 et qui ont vu l'émergence de "souverainistes".

1998 c'est l'année où est mise en place la Banque Centrale Européenne, choisis les pays membres et fixés irrévocablement les parités monétaires entre elles.

1997 → spéculation financière sur le sud-est asiatique qui finit par déboucher sur une grave crise en Corée, Thaïlande, Malaisie, Hong-Kong.

L'économie japonaise continue de s'enfoncer, la Russie se déclare en faillite.

Un mouvement général de fusions (Total Elf Fin, BNP Paribas ...) est permis. Cependant, le statut de "société européenne" est toujours en panne.

STRATEGIES FRANCAISES

L'euro exige la discipline budgétaire : (2)

Les Etats membres disposent de cet instrument à des fins conjoncturelles.

La politique monétaire est confiée à la Banque centrale européenne dont la mission est d'assurer la stabilité des prix.

DSK a théorisé le bon "policy-mix" :

En adoptant une politique budgétaire rigoureuse, on ouvre la voie à des baisses de taux d'intérêt de la BCE.

En laissant dérapier les dépenses publiques et en contribuant ainsi les risques de tensions inflationnistes, on ne fait que retarder l'accomplissement indispensable des conditions monétaires par la BCE.

De plus, conformément au pacte de stabilité et de croissance de juin 97 à Amsterdam, les Etats sont astreints à des règles communes très strictes.

Le moyen d'aider la BCE

par Giorgio La Malfa et Franco Modigliani

C'EST avec joie que nous avons lu (*Le Monde* du 6 septembre) l'article de Tommaso Padoa-Schioppa, membre éminent du comité exécutif de la Banque centrale européenne. Nous avons eu le sentiment qu'il apportait un espoir nouveau pour cette pauvre Europe malmenée par le chômage et démoralisée par la dévaluation de l'euro. Car il en ressort qu'il rejoint finalement les thèses sur l'euro que nous avons soutenues, pour notre part, depuis des années, conjointement et séparément.

Ce qu'il écrit, en effet, c'est qu'il ne partage pas la conviction, « affirmée parfois par les banquiers centraux eux-mêmes », que « l'euro marque la séparation définitive entre la monnaie et le politique » ; il met en évidence les influences du politique sur le cours de la monnaie ; il ajoute que « l'on ne peut que saluer le développement de la coopération entre les ministres de l'économie et des finances dans ce qui est appelé maintenant l'Eurogroupe » (dont le président Ciampi est un chaud partisan), pour conclure que « le statut particulier de "monnaie sans Etat", qui caractérise l'euro aujourd'hui, n'est soutenable que dans la mesure où il ne représente qu'une étape sur le chemin de l'Union européenne vers une plus forte union politique ».

Ce sont des considérations très semblables à celles sur lesquelles nous sommes revenus à maintes reprises en critiquant les concessions qui ont dominé la mise en route de l'Union monétaire européenne et, en particulier, la définition des tâches de la Banque centrale. Le vendredi 1^{er} septembre encore, en commentant la décision de la BCE d'augmenter ses taux, nous prévoyions que celle-ci n'aurait aucun résultat sur les cotations de l'euro – et c'est exactement ce qui s'est passé. Et nous écrivions : « La réalisation de la monnaie unique a été dominée par une vision étroite, soit du rôle de la Banque centrale, soit des institutions politiques qui doivent nécessairement accompagner la monnaie commune. La monnaie unique présuppose et requiert un organisme politique qui puisse décider de la politique économique de l'Europe : décider si les finances publiques doivent soutenir ou contenir la demande, si la politique monétaire doit avoir un caractère restrictif ou expansif ».

Cette vue diffère radicalement de celle qui a été soutenue jusqu'à ce jour par l'establishment politique, académique et financier européen. Ainsi, le même Tommaso Padoa-Schioppa écrivait, au lendemain de la publication du rapport Delors de 1989 : « Avec des marchés financiers hautement développés et avec des opérateurs du marché qui sont capables d'anticiper sur l'évolution future du système économique, la politique moné-

taire n'a que des effets temporaires sur l'activité économique réelle, alors qu'elle influence principalement le niveau général des prix. » Et il concluait : « Nous nous trouvons dans des circonstances historiques qui doivent permettre de prendre cette grande décision politique qu'est la création d'une union monétaire, sans, ou avant que soient attribuées à la Communauté d'autres importantes fonctions publiques dans des domaines tels que la politique fiscale ou la sécurité intérieure et extérieure. »

La différence fondamentale entre nos positions et celles qu'avait adoptées Padoa-Schioppa dans le passé, dérivait justement de cette conception « impérialistement » monétaire, avalisée par le traité de Maastricht, selon laquelle la politique monétaire contrôle les prix, tous les prix, seulement les prix. C'est là un point de vue erroné et néfaste que nous rejetons.

Les effets primaires de la politique monétaire concernent en réalité les investissements, le revenu, l'emploi et, dans une bien moindre mesure, les prix – particulièrement quand, dans l'économie, il y a beaucoup de ressources inutilisées (dans l'Europe d'aujourd'hui, le chômage est encore à 9 %).

Confier à la Banque centrale la tâche exclusive de combattre l'inflation tout court veut dire adopter pour l'Europe un système de gouvernement qui conduit à négliger des objectifs beaucoup plus efficaces que l'inflation « zéro », comme les investissements, la productivité, l'emploi, le développement et... – pour quoi pas ? – tenir tête aux Etats-Unis.

Si les positions exprimées aujourd'hui par Padoa-Schioppa indiquent, non une tentative de décharger la Banque centrale des responsabilités de la chute du cours de l'euro, mais une réflexion plus mûre sur le rôle, les tâches et l'indépendance de la politique monétaire, il est possible d'espérer que se forme un large front d'opinions décidé à imposer une orientation différente à la politique économique européenne, capable d'écarter la menace d'un grave échec.

Nous l'avons écrit maintes fois et nous le répétons : la réussite de l'unification monétaire exige que soit fait un pas en avant décisif dans l'unification politique européenne.

Giorgio La Malfa est secrétaire du Parti républicain italien.

Franco Modigliani, Prix Nobel d'économie (1985), est professeur émérite au Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Traduit de l'italien par François Maspero.

© La Stampa.

La Cour de justice de la République pourrait être saisie des dossiers Sapin et Alphandéry

121 octobre 20

Crédit lyonnais : des ministres en justice ?

Après quatre ans d'enquête sur le Crédit lyonnais, les juges d'instruction Jean-Pierre Zanoto et Philippe Courroye ont demandé la saisine de la Cour de justice de la République (CJR).

Deux anciens ministres de l'Economie sont concernés par cette procédure : Michel Sapin, qui occupait ces fonctions d'avril 1992 à mars 1993, et qui est aujourd'hui ministre de la Fonction pu-

blique, et Edmond Alphandéry, son successeur à Bercy jusqu'en 1995. La CJR, dont l'intervention est décidée par le procureur de Paris, est la seule juridiction à même d'enquêter et de juger pour des faits concernant des ministres dans l'exercice de leurs fonctions.

Ainsi donc, et pour la première fois, le scandale du Crédit lyonnais est enfin susceptible de remonter par la

voie judiciaire au sommet de l'Etat. Mais par la petite porte. Car la saisine de la CJR, si elle intervient, portera d'une enquête qui ne vise à ce stade essentiellement que les chefs de « *présentation de comptes inexacts* », « *diffusion de fausses informations* », ou encore « *distribution de dividendes fictifs* ».

Surtout, elle ne concernera pas la période précédant avril

1992, pendant laquelle le « système » Crédit lyonnais tournait à plein.

Autant dire que l'initiative des deux juges d'instruction n'est pas encore de nature à éclaircir toutes les responsabilités politiques et économiques de l'Etat - à l'époque à la fois tuelle et actionnaire du Crédit lyonnais - ni à les partager clairement de celles des dirigeants de la banque.

Par ailleurs, les juges Zanoto et Courroye ont bouclé et transmis au parquet les conclusions de leurs investigations sur les comptes 1992 arrêtés sur une perte de 1,8 milliard de francs sans rapport avec la réalité du « trou » creusé par le Lyonnais.

Dans ce dossier, Jean-Claude Trichet, actuel gouverneur de la Banque de France, Jacques de Laro-

sière, son prédécesseur, et Jean-Yves Haberer, président du Crédit lyonnais jusqu'en novembre 1993, ont notamment été mis en examen. Ces personnes devraient, dans les six mois qui viennent, se voir signifier soit un non-lieu soit un renvoi devant les tribunaux. Selon plusieurs proches du dossier, les responsabilités de certains protagonistes ne seraient pas formellement établies.

A LIRE

- L'Etat en première ligne
- La CJR, une juridiction ad hoc

Le Figaro économique, pages I et VI

EDF pénalisé par le retard législatif français

HUIT MOIS après l'ouverture officielle du marché européen de l'électricité à la concurrence, le 19 février, la France se présente comme le mauvais élève de la classe. Des quinze pays de l'Union, c'est le seul à ne pas s'être mis en conformité avec la directive européenne de décembre 1996. Voté en première lecture à l'Assemblée nationale le 2 mars, le projet de loi « *relatif à la modernisation et au développement du service public de l'électricité* » doit être examiné par le Sénat du mardi 5 au jeudi 7 octobre.

Le plus gêné par ce retard est paradoxalement EDF qui a pendant des années freiné cette ouverture. Son président, François Roussely, a encore rappelé, lors du dernier conseil d'administration, que la loi devait être votée rapidement pour qu'EDF puisse lutter à armes égales avec ses concurrents. Sur le terrain, la situation est contrastée. Des pays comme l'Allemagne ou la Grande-Bretagne sont allés plus loin que les vœux de la directive, en choisissant une mise en concurrence intégrale et immédiate. A l'inverse, la France a opté pour une ouverture partielle et progressive de son marché.

LENTE OUVERTURE DU MARCHÉ

« *Le retard a un effet désastreux sur le plan industriel, confirme un dirigeant du groupe. L'attitude française justifie tous les comportements des autres pays défavorables à la France.* » L'Italie et l'Espagne ont durci leur texte sur la réciprocité des échanges. En Allemagne, où EDF est candidat à l'entrée dans EnBW, le producteur d'électricité de Stuttgart, le groupe public ne fait pas l'unanimité, ses concurren-

ts estiment que le marché français ne s'ouvre pas assez vite à la concurrence. Autre exemple, l'attitude de la Commission européenne. Bruxelles vient d'autoriser sous condition la création d'EDF Trading, entreprise ayant pour vocation de faire du négoce d'électricité pour fournir du courant aux meilleurs prix. Cette opération pouvant renforcer la position dominante d'EDF en France, Bruxelles lui demande de ne pas avoir recours aux services de cette filiale sur son territoire. « *C'est une manière déguisée de dire à la France : mettez-vous en conformité avec la loi, et on verra* », analyse Jean-Marc Mauchauffée, administrateur d'EDF représentant la CFDT.

Dans ce contexte tendu, le Sénat devait entamer, mardi 5 octobre, l'examen du projet de loi, sur lequel le gouvernement a décrété l'urgence. Majoritaire au Palais du Luxembourg, la droite a l'intention de supprimer les « *mesures anti-économiques* » du texte, mais elle ne souhaite visiblement pas retarder son adoption. C'est, du moins, l'objectif affiché par Henri Revol (Républicain indépendant, Côte-d'Or), rapporteur du projet pour la commission des affaires économiques et du plan.

La commission a notamment adopté un amendement rétablissant le droit d'acheter de l'électricité pour revente (trading), les grands opérateurs européens ayant cette faculté. Les entreprises clientes ne seraient pas, non plus, obligées de souscrire un contrat d'au moins trois ans auprès de leur fournisseur. La droite sénatoriale souhaite également renforcer l'au-

tonomie et l'impartialité du service gestionnaire du réseau public de transport (GRT). Faute de pouvoir obtenir son indépendance, elle souhaite que ce service devienne une filiale d'EDF. Elle prône un renforcement du poids de la commission de régulation de l'électricité (CRE). En matière sociale, la droite souhaite la création d'un tarif spécial pour les personnes en situation très précaire, mais selon un mécanisme qui n'entraîne pas des « *abus* ». « *Avec le système prévu dans le texte actuel, redoute M. Revol, on pourrait passer de 200 000 personnes concernées à deux ou trois millions.* »

SYNDICATS VIGILANTS

« *Nous souhaitons aboutir le plus rapidement possible* », confirme Henri Weber (PS, Seine-Maritime), car ce retard « *met EDF en grande difficulté* ». Le projet est, selon lui, « *équilibré* » et correspond à la volonté du premier ministre de réguler l'économie. Pour Pierre Lefebvre (PCF, Nord), « *le texte sorti de l'Assemblée est un minimum* ». L'ouverture du marché étant inévitable, plaide-t-il, « *il faut éviter la concurrence sauvage* ».

Les syndicats resteront vigilants. La CFDT a porté une « *appréciation positive* » sur le projet et souhaite que le Sénat en « *préserve l'équilibre* ». Le pronostic de la CGT, majoritaire à EDF, est plus sombre : « *la majorité de droite va modifier le texte, notamment sur la concurrence* », assure Olivier Frachon, secrétaire du conseil supérieur consultatif des commissions mixtes paritaires d'EDF-GDF.

Jean-Michel Bezat
et Dominique Gallois

6 OCTOBRE 1999



PORTFOLIO

STRATEGIES FRANCAISES



STRATEGIES FRANCAISES



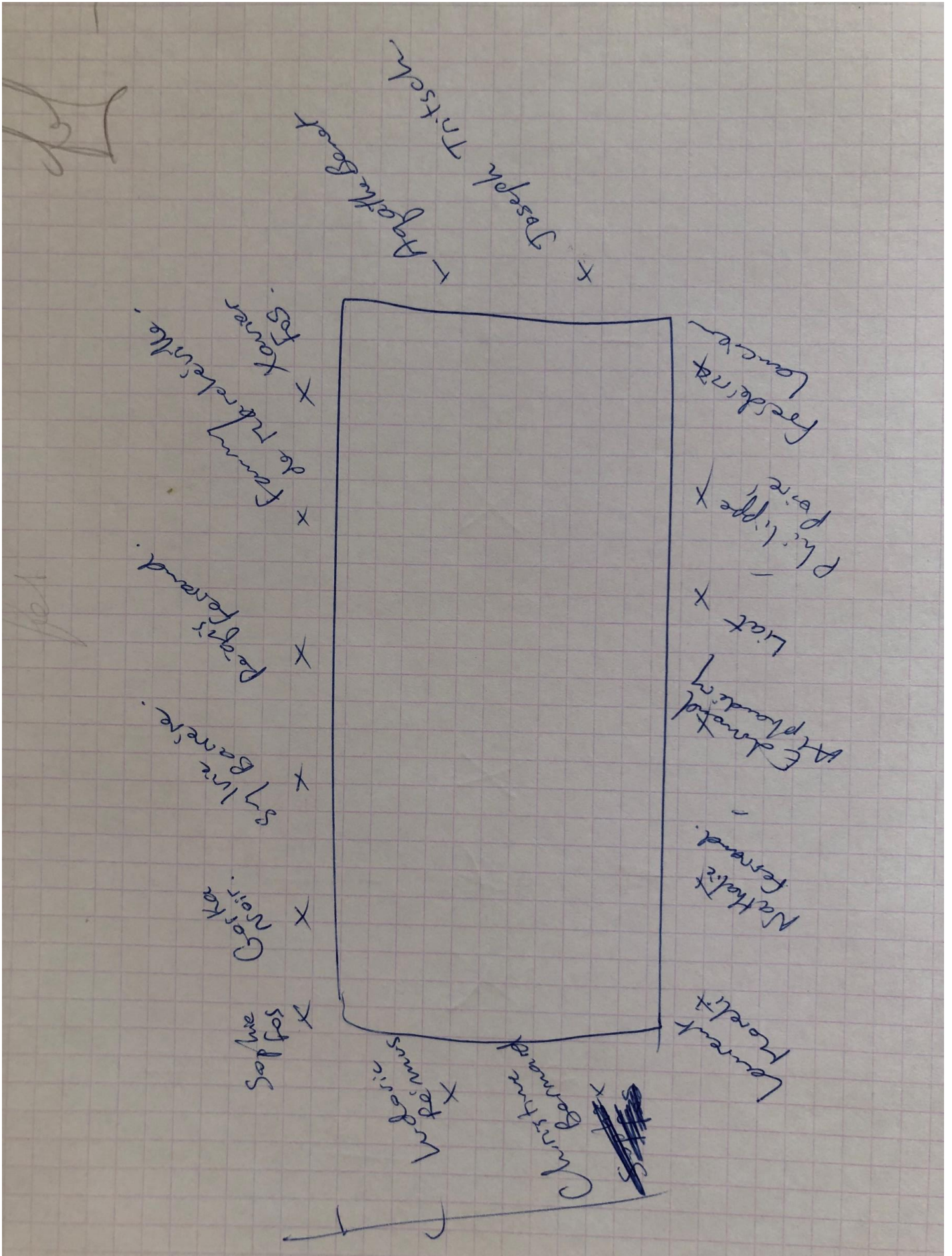
STRATEGIES FRANCAISES



STRATEGIES FRANCAISES



STRATEGIES FRANCAISES





MOT D'ACCUEIL



**STRATEGIES
FRANCAISES**

Club de réflexion

STRATEGIES FRANCAISES

Au XIX^e siècle, le baron Louis, l'
ministre des finances réputé disait
"Faites-moi de bonne politique,
je vous ferai de bonne finance".

Deux siècles + tard, les
ministres de l'Economie et
des finances s'efforcent de
concilier les aspects politiques
de leur gestion et les
contraintes financières du
budget de l'Etat.

Pour tenir ces 2 leviers d'une
saine gestion, il semble que
l'élite française estime que
les émigrés sont les mieux
placés pour occuper le poste
de ministre de l'Economie.

STRATEGIES FRANCAISES

Pourtant, lorsqu'il est nommé (2.
PM par Francois Mitterrand en 1993
Edouard Balladur fait appel
à vous, docteur en économie,
passé par l'université de Chicago.
Vous nous raconterez si
c'était de sa part un choix
de repli ou à l'inverse,
une décision affirmée.

Toujours est-il que l'expert
en courbes de Philips, en
théorèmes de Haavelmo et
autres anticipations rationnelles
s'est acquitté de sa mission:

- donner son Ice à la Bdf
- reprendre les privatisations (mi-mi)
- essayer de réformer la Cdc.

STRATEGIES FRANCAISES

(3.)
Ce soir, vous vous adressez
aux membres d'un club
qui n'est pas composé
d'experts en macroéconomie.
C'est pour quoi nous serons
heureux de faire appel à
votre pédagogie pour éclairer
la situation économique
qui caractérise notre pays.
Et il est vrai que l'actualité
vient questionner ce que
nous pensions déjà être
une période de croissance
ininterrompue, avec la
fin du chômage et un
euro ~~unificateur~~ abolisseur
de frontières.

(4.)
Vous nous éclairerez
certainement sur les réformes
économiques ~~qui~~ dont le
pays a besoin.

Mais c'est également à
l'homme de terrain,
~~Par~~ celui qui a été
Pdt du Conseil Général du
Maine et Loire

- Président de BDF
et aujourd'hui pdt du
conseil de surveillance
de la CNP

que nous aurons de
nombreuses questions à
poser.

STRATEGIES FRANCAISES

(5.)
Si vous le voulez bien,
nous pourrions procéder
dans l'ordre chronologique
de votre parcours pour
esquisser ce tableau
impressionniste, voire
impressionnant, d'un
lointain successeur du
Baron Louis, ~~qui~~ ~~inter~~
ministre des finances
qui rééquilibra les
comptes du pays de
l'enfance de la
Révolution aux avatars
de la conquête
napoléonienne.